

Compte-Rendu

Assemblée Générale GES-SPPPI & Plénière SPPPI PACA 27/05/2026

Participants :

Collège	Prénom	Nom	Organisme
Collège des associations	Grégoire	Atichian	FNE PACA
	Olivier	Beuret	ALNP
	Alain	Collomb	FNE PACA
	Véronique	Bordonado	CIQ Ensue Village
	Rolland	Dadena	ASLS
	Richard	Deboom	ARPIL
	Patrick	Faure	ISIS
	Anne-Mireille	Loudes	Fare Sud
	Angélyne	Papoint	CIQ Ensue Village
Collège des collectivités	Joan	Bergeneau	Commune de Port-Saint-Louis
	Gil	Brehelin	Commune de Fos-sur-Mer
	Chantal	Clisson	Commune de Rognac
	Florent	Hirsch	Commune de Rognac
	Frédéric	Izard	Commune de Vitrolles
	Sandrine	Kiramarios	Commune de Port-Saint-Louis
	Florian	Salazar-Martin	Commune de Martigues
Collège de l'État	Géraldine	Planque	GPMM
	Fabrice	Quiot	INERIS
	Anouck	Rio	DREAL PACA
	Nicolas	Stroh	DREAL PACA
	Bernard	Vigne	ADEME
Collège des industriels et bureaux d'études	Marc	Bayard	Environnement Industrie
	Binta	Boy	ArcelorMittal
	Simon	Blondel	GazelÉnergie
	Romain	Dahan	LyondellBasell
	Olivia	Llongario	Solimut
	Frédéric	Mahé	Suez Aria Technologies
	Fabrice	Maury	Kaliès
	Flore	Ostapoff	Géosel
	Raphael	Rollais	C2S Analyses
	Jean-Pascal	Souchaud	UFIP
	Emmanuel	Vallet	BBS Communication
	Karine	Vincent	Rhône Energies
Collège des salariés	Jean-Jacques	Blanc	URFO PACA
	Hervé	Brisson	CGT
Invités	Pierre	Leclercq	Tuteur Master PRNT
	Huguette	Bruno	CAC
	Sébastien	Chambon	CAC



Rédaction : SPPPI PACA

Ordre du jour :

Assemblée générale du GES SPPPI

- Une activité riche : rapport d'activité 2025 :
 - Les séminaires-débats
 - Le dispositif RÉPONSES
 - Le projet « Un barracuda dans l'aïoli »
 - Les auditions des nouveaux projets
 - Enviro'Étang de Berre
 - Temps d'échange n°1
- Un SPPPI en évolution : Chantier « prospectives »
 - Présentation du chantier « prospectives »
 - Bilan du chantier « prospectives »
 - Conclusion
 - Temps d'échange n°2

Assemblée générale GES SPPPI

Assemblée générale en format présentiel.

Pour information, lors de la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra en **mai 2027**, se dérouleront les **élections des représentants des cinq collèges** (associations, collectivités, industriels, salariés et État) pour un mandat de quatre ans. Chaque membre peut se porter candidat selon le collège auquel il appartient.

Assemblée plénière SPPPI PACA

Une activité riche : rapport d'activité 2025

- Une activité à différents « niveaux » de concertation : l'information, la consultation, la participation et la co-construction. Au sein du SPPPI, il y a des actions sur ces différents items.

Une activité à différents niveaux de la concertation



➤ Les séminaires-débats :

Les séminaires-débats permettent de réunir différents acteurs pour que chacun puisse exprimer ses attentes et ses contraintes et ainsi faire émerger des solutions. Les séminaires portent sur des sujets polémiques, conflictuels ou émergents. Ils sont le fondement du SPPPI. Ces séminaires-débats sont construits collectivement. Le taux de satisfaction est élevé et une forte utilité est perçue.

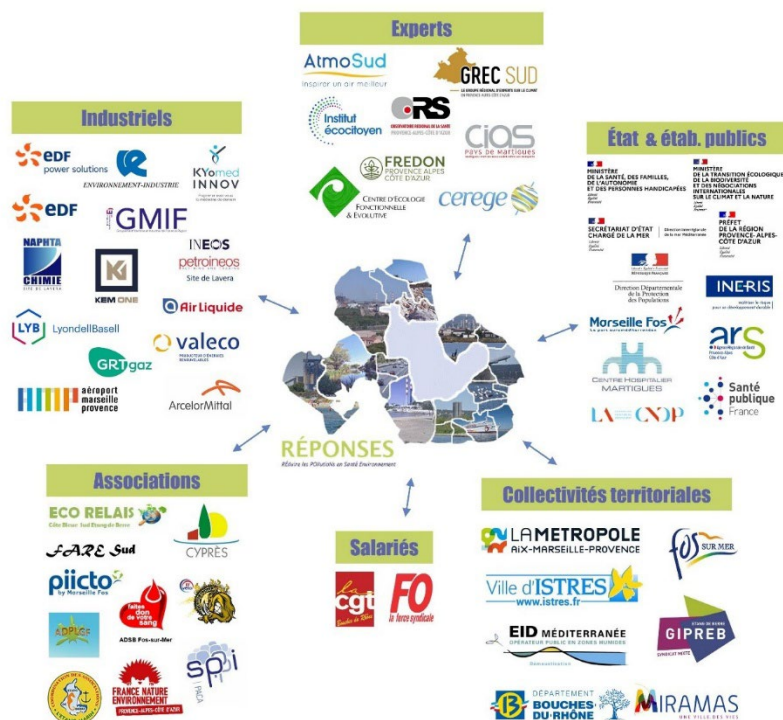
Les séminaires-débats organisés en 2024/2025 :

Date	Thème	Nombre de participants	Format	Retours participants	Financement
06/2024	<i>Expositions professionnelles et prévention des risques</i>	31	Visioconférence	100 % utilité	DREETS PACA
09/2024	<i>Adapter les transports de marchandises pour améliorer la qualité de l'air</i>	36	Présentiel	97 % satisfaction	DREAL PACA
11/2024	<i>Comment prendre en compte, le plus en amont possible, la biodiversité dans les projets industriels ?</i>	44	Présentiel	84 % utilité	DREAL PACA
06/2025	<i>Communication en gestion de crise</i>	47	Présentiel	91% utilité	DREAL PACA
07/2025	<i>Actualités réglementaires & prévention des risques</i>	31	Visioconférence	91% utilité	DREETS PACA

➤ Le dispositif RÉPONSES

RÉPONSES est le projet structurant du SPPPI. Son enjeu était de recréer dans la confiance entre acteurs et citoyens sur le territoire, avec l'objectif de répondre aux attentes et aux préoccupations des habitants du territoire sur la pollution de l'air et les gaz à effet de serre avec des actions concrètes. Le dispositif RÉPONSES se déroule en trois temps : temps #1 : écoute, échanges et informations ; temps #2 : évaluation collective ; temps #3 : résultats et perspectives.

- Les résultats du dispositif : 168 attentes recueillies ; 255 réponses apportées ; 92 clés pour comprendre ; 163 actions mises en place ; niveau de confiance : 92%.
- Une couverture médiatique affirmée.
- En 2025 : renforcement du collège citoyen ; poursuite des KFé RÉPONSES (temps d'échange avec les citoyens qui apporte un éclairage précis sur une question posée par un citoyen) ; extension au changement climatique ; reconnaissance internationale (troisième délégation internationale : Japon, Pays-Bas et Tunisie).
- 59 acteurs impliqués :



➤ Un Barracuda dans l'aïoli

L'atelier « Un Barracuda dans l'aïoli » est un outil pédagogique et de sensibilisation. Son objectif est de s'approprier les enjeux du changement climatique sur le territoire (région PACA). Les lignes directrices de l'atelier sont de rassembler l'information sur un mode d'espoir, ludique et interactif. Il est copiloté par l'ADEME, la MAMP et GREC Sud. L'atelier est financé par l'ADEME et a déjà été déployé dans la MAMP, PETROINEOS et la ville de Marseille. En 2025, **15 séances** ont eu lieu.

➤ Auditions des nouveaux projets

En complément des séminaires, le SPPPI organise des auditions des nouveaux projets industriels. L'objectif est de permettre de sortir des postures sur ces nouveaux projets, comme c'est le cas lors des réunions publiques – qui sont nécessaires ! – mais ont comme défaut de favoriser la posture.

L'enjeu principal est de discuter au fond des sujets, en comité plus réduit en complément de ce que fait la CNDP (Commission nationale du débat public). L'organisation de ces auditions s'effectue en coordination avec le GPMM, qui accueille la majorité de ces projets et celles-ci sont financées par la DREAL. La réunion dure deux heures dans laquelle le porteur du projet présente ce dernier suivi d'un temps d'échange. Le compte-rendu est rendu public mais anonymisé.

- Les différentes auditions organisées depuis 2023 sont :
 - 13/09/2023 : audition du projet CARBON
 - 23/11/2023 : audition du projet H₂V
 - 08/12/2023 : audition du projet Gravithy
 - 26/03/2024 : audition du projet Hyvence
 - 25/09/2024 : Audition du projet Medhyterra
 - 12/12/2024 : Audition du projet NéoCarb
 - **25/03/2025 : Rhône décarbonation**
 - **04/06/2025 : Marcegaglia**

➤ Enviro'Étang de Berre

L'enjeu de cette plateforme internet ouverte à tous est de centraliser et donner accès à l'information à tous les acteurs du territoire. Il y a un grand nombre d'études qui sont faites dans les Bouches-du-Rhône, ce qu'on appelle de la « littérature grise », qui n'est pas publiée dans la littérature scientifique. Elle peut être faite par une association, une collectivité, etc. Le SPPPI ne fait aucune interprétation de ces études et donne l'accès à l'étude complète. Il y a au total **508 études recensées** à ce jour.

➤ Temps d'échange n°1

Le dispositif RÉPONSES concerne-t-il uniquement les communes autour de l'étang de Berre ? La commune d'Ensuès-la-Redonne est-elle incluse dans ce dispositif ? (Angélyne Papoint, CIQ Ensues Village)

Réponse du SPPPI :

Le dispositif couvre les 21 communes de l'arrondissement d'Istres. Il englobe la première couronne autour de l'étang de Berre et toute la Côte Bleue, depuis Port-Saint-Louis jusqu'au Rove. Ensues fait partie du périmètre et nous avons déjà mené des actions sur les marchés et eu des liens avec la municipalité.

Ce périmètre a été retenu parce que RÉPONSES fait suite à un fossé qui s'était creusé entre les acteurs et les citoyens à la suite de la publication d'une étude qui montrait des résultats très inquiétants pour la santé des populations sur les diabètes et cancers. Ces résultats ne sont pas retrouvés par l'ARS. On a donc mis en place ce dispositif et choisi ce périmètre parce qu'il est à la fois un périmètre administratif mais également industriel, ce qui permettait d'avoir une cohérence dans l'action.

Concernant la littérature grise qui est recensée, la question de l'objectivité de ces études se pose. Comment gérer-vous cela ? (Bernard Vigne, ADEME)

Réponse du SPPPI :

Nous prenons toutes les études depuis 1972. Un comité scientifique lit et valide ces dernières. Il est arrivé une fois, qu'une étude n'ait pas été mise sur la base parce qu'il y avait un problème d'honnêteté intellectuelle. Finalement, nous mettons l'immense majorité des études qui sont publiées et charge à celui qui les lit d'avoir un esprit critique.

Gardanne a été intégrée dans la concertation de réindustrialisation de l'étang de Berre et ses alentours toutefois la commune ne fait pas partie de l'arrondissement d'Istres. Nos industriels (à Gardanne) appartiennent à PICTO, n'y aurait-il pas une cohérence à ce qu'on soit aussi intégrés dans le dispositif ? (Olivier Beuret, ALNP)

Réponse de Marc Bayard (Environnement Industrie) :

Pour rappel, PICTO signifie Plateforme industrielle et d'innovation de Caban-Tonkin. Les adhérents sont les industriels directs qui opèrent sur la plateforme de Caban-Tonkin. L'objectif étant de développer cette zone. Ensuite il y a un objectif général – qui n'est pas nouveau – de la part des industriels de développer les synergies entre tous les acteurs, plus largement que cette plateforme. L'action de PICTO dépasse la zone et peut donc aller jusqu'à Gardanne voire plus.

Au sujet des études, comment les choisissez-vous ? Sont-elles transmises par des organismes tels que la DREAL ou peuvent-elles également être proposées par des citoyens ? (Olivier Beuret, ALNP)

Réponse du SPPPI :

Nous travaillons avec le Master PRNT, dans le cadre d'un projet tutoré. Quatre étudiants doivent faire un certain nombre d'heures sur un projet proposé par un organisme extérieur. Nous leur demandons de chercher des études, mais depuis le temps nous avons identifié des acteurs réguliers. Les étudiants du master font donc une mise à jour des études réalisées par les différents contributeurs (ex BRGM, INERIS, collectivités etc.). N'hésitez pas à alimenter cette base en nous fournissant les éléments si vous avez connaissance d'une nouvelle étude.

Est-ce que l'étude EPSEAL qui portait sur la prévalence de certains cancers dans la zone de l'étang de Berre, notamment Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis, est sur la plateforme Enviro'Étang de Berre ? Depuis, il y a eu de nouveaux éléments à l'échelle internationale et il me semble qu'elle a été validée, notamment par la préfecture des Bouches-du-Rhône. Je vais m'informer plus en profondeur. (Rolland Dadena, ASLS)



Réponse du SPPPI :

Cette étude se trouve sur la plateforme. Par ailleurs, sur les 508 études recensées une seule a été écartée. Sinon, nous avons pu refuser des études naturalistes sur décision des scientifiques de l'université avec la justification selon laquelle cette plateforme n'est pas le lieu pour ces études.

Remarque de Nicolas Stroh (DREAL PACA) :

Concernant l'étude EPSEAL, à ma connaissance, il n'y a pas eu de validation par la préfecture des Bouches-du-Rhône, elle n'a d'ailleurs pas vocation à intervenir sur des études scientifiques.

Nous voyons plusieurs industriels qui essaient de regarder les possibilités d'installation sur Fos. Est-ce qu'à l'occasion quelqu'un aurait la possibilité de leur faire part de l'existence du SPPPI mais aussi Environnement Industrie ? (Pierre Leclerc, tuteur Master PRNT)

Réponse de Marc Bayard (Environnement Industrie) :

De façon générale, les industriels qui ont des projets sur le territoire cherchent à avoir des liens avec les autres industriels et plusieurs associations permettent de créer des liens. Les auditions mises en place depuis trois ans sont une façon de connaître le SPPPI. La démarche d'audition est très bénéfique. Elle est assez préliminaire alors que les reproches portent souvent sur une présentation jugée trop tardive, lorsque les projets sont déjà largement avancés. Ce format permet ainsi d'instaurer un dialogue dès les premières phases du projet et de le poursuivre au fur et à mesure de son évolution.

Remarque du SPPPI :

En effet, c'est la démarche qui a été adoptée par Marcegaglia qui a fait une première audition en juin 2025 et a à nouveau sollicité le SPPPI parce que leur projet avait évolué, en partie grâce à l'audition. Une nouvelle audition a eu lieu en avril pour montrer l'avancement du projet.

Au cours d'un projet, les acteurs économiques peuvent décider de faire évoluer les solutions techniques – pour diverses raisons – qu'ils retiennent. Or du côté des citoyens, il y a une difficulté à comprendre ces changements, leurs gains et de les comparer aux autres technologies. Comment a-t-on une information plus structurée qui permet de comparer une technologie à une autre en termes d'impacts etc. ? (Olivier Beuret, ALNP)

Réponse de Marc Bayard (Environnement Industrie) :

Les temps de concertation servent justement à poser ces questions auprès des industriels.

Réponse de Nicolas Stroh (DREAL PACA) :

Le sujet fait l'objet d'éléments qui sont fixés au niveau européen et français. Les principales industries qui ont le plus d'impacts sont soumises régulièrement à une analyse de leur *process* et une application des meilleures technologies disponibles.

Remarque de Richard Deboom (ARPIL) :

Pour avoir assisté à plusieurs réunions je confirme que c'est important de le faire en petit comité parce qu'il est possible de poser des questions. La preuve de la réussite de ces auditions est que Marcegaglia est revenu vers nous.

J'ai lu que le parquet avait ouvert une enquête à la suite d'un dépôt de plainte par le GPMM contre X sur la pollution de la nappe de la Crau en matière de PFAS ? A-t-on des données récentes pour ce suivi ?
(Alain Collomb, FNE PACA)

Réponse de Géraldine Planque (GPMM) :

Je ne suis pas spécialiste de ce sujet mais j'ai entendu dire que les militaires de la base d'Istres utilisaient dans le cadre de leurs exercices des produits chimiques qui se dispersent ensuite dans l'environnement et dans la nappe. Ces sujets-là sont la source principale des PFAS.

Remarque de Marc Bayard (Environnement Industrie) :

Pour simplifier les PFAS, il y a deux sources. D'une part, il y a les producteurs de PFAS, mais il n'y en a pas dans la région. D'autre part, la principale source que l'on retrouve est liée aux produits utilisés par les pompiers (les émulseurs, retardateurs, etc.) pour éteindre les feux, qui se retrouvent ensuite dans la nature. Ils sont progressivement interdits et remplacés.

Remarque de Richard Deboom (ARPIL) :

Il semblerait toutefois que ces produits soient moins efficaces.

Remarque de Marc Bayard (Environnement Industrie) :

Les produits de substitution ont fait l'objet de tests pour être homologués.

Note hors réunion : la liste des émulseurs (validés par des tests sur feux réels) est disponible sur le site du GESIP.

Remarque du SPPPI :

Avec le club des SPPPI, nous essayons d'organiser une réunion sur le sujet des PFAS, nous faisons en sorte qu'elle se déroule avant l'été.

Un SPPPI en évolution :

➤ Chantier « Prospectives » :

Présentation du chantier « Prospectives » :

- Chantier lancé il y a deux ans sur demande du conseil d'orientation.
- En 2023 : le contexte était mouvant entre le digital, le changement climatique, la réindustrialisation, la crise énergétique etc. La question de l'adaptation du SPPPI à ces enjeux se posait.

- Le conseil d'orientation avait défini ses orientations : amplifier la notoriété du SPPPI et repartager le sens de l'activité du SPPPI dans ce contexte mouvant.
- Les objectifs étaient d'engager une réflexion au long cours avec les adhérents : 2024–fin 2026 et répondre aux besoins des adhérents et définir une stratégie d'adaptation à ces besoins.
- Mai 2024 : phase atelier, l'idée était de partager le diagnostic sur le SPPPI (objectifs, freins, atouts, opportunités, bénéfices indirects, recommandations et menaces) ;
- Puis le CO/CA a pu redéfinir et éclaircir certains périmètres ;
- AG mai 2025 : définition des propositions pour la feuille de route ; enfin hiérarchisation et priorisation actions du SPPPI par le CO/CA en avril 2026.

Résultats feuille de route AG 2025 :

Le SPPPI travaille sur quatre axes : sites et sols pollués, risques majeurs, santé environnement, déchets. Voici les priorités données par le CO/CA pour chacun de ces axes :

Sites et sols pollués :

	Priorité
Quelles sont les solutions de réhabilitation et de dépollution des sols ?	*****
Comment gérer les pollutions des sols sur les sites industriels	***
Quelle libération de foncier sur la zone Fos-Berre pour l'installation des nouveaux projets ?	***
Désimperméabilisation des sols	**
Besoin de connaissances et de mise en relation des acteurs travaillant sur les sols	*
Quelles réglementations, inspections et contrôles pour assurer la gestion des pollutions polluées ?	*
Géothermie	0
Quel devenir pour les sols excavés considérés comment des déchets ?	0

Risques majeurs :

	Priorité
Risques associés aux nouveaux projets industriels	**** *
Accès des/aux secours	*** **
Information en cas d'accident	**
Torches	**
Impacts du changement climatique	*
Risque NaTech	*
Sécheresse	0
Refroidissement des centrales nucléaires	0
Mégafeux	0
Adaptations au changement climatique	0

Santé environnement :

	Priorité
Gestion de la ressource en eau :	**** *
Risques sanitaires liés à la présence de polluants dans différents compartiments	*** **
Liens polluants/santé	*** **
Santé & réchauffement climatique	*
Qualité de l'air intérieur	*
Effets combinés « cocktails »/cumulés	*
Émissions du secteur maritime	*
Étang de Berre « écologique » :	0
Étang de Berre :	0
Microbrûlages, biomasse, éolien...	0
Gêne générée par les activités de logistique et transport (notamment le transport aérien et routier)	0
ERS de zone et évolutions	0
Démarche One <u>health</u>	Fait le 19/05/2026

Déchets :

	Priorité
Impacts des pollutions dues aux déchets	*****
Économie circulaire :	****
Focus sur les déchets industriels	***
Améliorer la gestion des déchets :	**
Les déchets du bâtiment	*
Consigne (verre et autres contenants)	0
Gestion des déchets hospitaliers (+ incinérateurs dédiés)	0

=> Trois priorités fortes apparaissent : l'accompagnement des nouveaux projets industriels, les enjeux de santé environnement et polluants ainsi que la gestion des ressources, des déchets et des sols. Ces priorités se traduiront sous la forme de séminaire pour les quatre prochaines années. Toutefois, si l'actualité met en avant un nouveau sujet (tel qu'un nouveau polluant par exemple), alors un séminaire peut être envisagé par le SPPPI. Pour organiser ces séminaires, nous sollicitons des financements.

➤ Bilan du chantier « Prospectives » :

Diagnostic simplifié

- Le SPPPI est utile et légitime mais il manque encore de visibilité.
- Le positionnement du SPPPI est qu'il est devenu un véritable couteau-suisse :



- L'idée est de s'appuyer sur nos atouts pour proposer des actions réponses à façon, c'est-à-dire adaptées à un manque, une lacune identifiée en région.

- NB : le séminaire « Consignes » était une demande de la DREAL en partenariat avec l'ADEME sur la consigne du plastique. Il y avait une consultation nationale pour savoir si les collectivités étaient favorables ou non à la consigne du plastique.
- Nos priorités :
 - Préserver les séminaires-débats = ADN du SPPPI ;
 - Consolider le développement de RÉPONSES ;
 - Consolider notre place dans la réindustrialisation (auditions, ...) ;
 - Adapter l'activité du SPPPI aux besoins/aux enjeux.

Cap 2030

- Des lignes directrices :
 - Amplifier l'utilisation des outils numériques ;
 - S'appuyer sur les réussites du SPPPI, pour mobiliser plus largement (rencontres nouveaux élus) ;
 - (Re)nouer des liens avec de nouveaux partenaires.
- Un périmètre clarifié ;
- Des priorités définies ;
- Une stratégie de communication prévue ;
- Une nouvelle feuille de route pour 2026-2030.

Ce que cela apporte aux adhérents

- Accéder à de l'information structurée ;
- Dialoguer dans un cadre neutre ;
- Créer des liens, des réseaux ;
- Consolider son point de vue, ses décisions ;
- Rendre plus robustes les décisions ;
- (Re)créer de la confiance ;
- Apaiser la conflictualité, voire désamorcer les conflits.

➤ Conclusion

Le SPPPI est aujourd'hui une structure solide avec des projets reconnus. La structure a l'ambition renouvelée d'être un acteur territorial sur l'environnement, le risque et l'industrie. N'hésitez pas à faire connaître le SPPPI, à le solliciter et à participer à sa gouvernance l'année prochaine.

Le SPPPI n'est pas seulement une structure mais aussi un outil à la disposition de tous pour le territoire afin d'avancer au niveau territorial sur l'environnement, le risque et l'industrie.

➤ Temps d'échange n°2

Peut-on discuter d'un éventuel calendrier qui pourrait positionner un séminaire sur les sites et sols pollués ? Au niveau de notre association, nous avons vécu la dépollution des calanques. C'est l'un des rares secteurs où la réglementation des sites et sols pollués a pu être effectivement appliquée. Cela peut être un exemple pour d'autres sites. Nous avons fait un séminaire en 2016. Désormais il y a eu une grande évolution. Ainsi, organiser un nouveau séminaire sur l'actualisation de la réglementation et la méthodologie sur le terrain paraît justifié. Il y a énormément de ressources telles que la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR), la DREAL, les entreprises, syndicat Union des Professionnels de la Dépollution des Sites (UDPS). (Rolland Dadena, ASLS)

Réponse du SPPPI :

Nous sommes tout à fait ouverts à organiser un séminaire d'ici la fin de l'année mais il faut que l'on trouve des financements. Jusqu'à présent nous avons le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui finançait en partie ce séminaire-débat mais nous n'avons plus de liens avec eux depuis plusieurs années. On peut essayer de renouer avec eux.

Remarque de Fabrice Quiot (INERIS) :

Je travaille pour les sites pollués. Il faut savoir qu'au sein de la DGPR il y a un travail engagé avec les appuis techniques de l'ADEME, le BRGM et l'INERIS pour faire évoluer tous les cinq à dix ans la méthode. L'évolution des outils méthodologiques pourrait éventuellement être à la marge de ce séminaire et ainsi faire un mix avec une partie théorique/méthodologique et une partie applicative. Cela serait plutôt début 2027.

A-t-on des exemples de réhabilitation réussie de sols pollués aux hydrocarbures par exemple ? (Chantal Clisson, commune de Rognac)

Réponse Pierre Leclerc, tuteur Master PRNT) :

Dans les années 1980 il y a eu un dépôt historique qui a été réhabilité à Velaux. Le thème des pollutions par hydrocarbures est un peu le domaine dans lequel nous avons le plus de moyens et de possibilités d'interventions avec une variété de technologies tandis que les pollutions liées aux métaux sont plus difficiles à gérer.

Remarque de Marc Bayard (Environnement Industrie) :

Les solutions techniques pour les hydrocarbures existent. Un écueil qui a été longtemps historique était celui du financement. Aujourd'hui, avec la réglementation des ICPE notamment des réseaux, il y a un fond réservé qui permet de financer tous les travaux nécessaires au démantèlement de la dépollution en cas de dépôt de bilan. L'industriel alimente lui-même ces fonds.

Réponse de Nicolas Stroh (DREAL PACA) :

C'est un système de garantie financière qui est mis en place au moment de l'autorisation d'exploiter qui permet de pouvoir mobiliser des fonds en cas de défaillance de l'industriel à un instant donné.



L'eau fait partie des priorités concernant les séminaires. Pourquoi l'agence de l'eau n'accompagne pas le SPPPI ? On pourrait réfléchir à avoir au moins une réflexion commune. (Bernard Vigne, ADEME)

Remarque de Marc Bayard (Environnement Industrie) :

Pour compléter la proposition, il y a une opportunité en 2027 puisque les agences de l'eau mènent un travail conséquent pour établir un SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), qui est renouvelé tous les six ans, le prochain étant en 2027. Les grandes lignes sont établies sur l'organisation de la gestion de la ressource en eau mais aussi l'amélioration de la qualité de la ressource sur le territoire. Le comité du bassin Rhône-Méditerranée auquel est rattaché la région PACA est consulté. Les propositions vont être soumises à consultation publique tout au long de l'année 2027, c'est donc peut-être une opportunité d'obtenir des financements par l'agence de l'eau.

Réponse du SPPPI:

Nous entendons ces propositions et les prenons en compte.

Merci à tous pour votre participation et implication dans le SPPPI.